



Collectif national « NON au 19 mars 1962 »

Siège social : 148, rue du Sénégal - 83000 – TOULON

Tél. 06 60 73 80 92 - Email : herve.cuesta@bbox.fr

Toulon, jeudi 26 juin 2014

Objet :

Présence du drapeau algérien
au défilé du 14 juillet 2014

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Afin de rendre hommage aux combattants des deux dernières guerres, vous avez invité le drapeau algérien à défiler sur les Champs Elysées.

Notre stupéfaction est immense de constater cet anachronisme, concernant une Algérie algérienne née en 1962 !

Mais il nous revient en mémoire que le FLN assassinait avec sauvagerie nos anciens combattants musulmans, poussant l'horreur jusqu'à épingle à même la peau, leurs glorieuses médailles, montrant ainsi la haine qu'il nourrissait pour nos fidèles et leur drapeau : celui de la France.

Il nous revient en mémoire que les troupes à Verdun, Monte-Cassino, en Provence et ailleurs, avançaient au rythme de la Marseillaise et mourraient enveloppées de nos trois couleurs.

Nulle trace du drapeau algérien sur nos champs de batailles, car ces soldats étaient Français. Dire que ceux qui sont venus d'Algérie sont algériens est une absurdité répandue, et bien commode pour falsifier l'Histoire.

C'est aussi gommer l'effort et le courage de nos pères Français d'Algérie, dont ces nouvelles dispositions feront oublier leur implication décisive dans l'Armée d'Afrique.

Le pourcentage des pertes, supérieur à la moyenne des régiments engagés, en dit long sur leur hargne à vouloir libérer une Patrie qui se montrera bien peu reconnaissante.

Il nous revient en mémoire que pour honorer l'accord de cessez-le-feu du 19 mars 1962, la France a libéré ses prisonniers partis aussitôt grossir les rangs du FLN.

Il nous revient en mémoire qu'à partir de cette date, coïncidant avec la signature des discussions d'Evian, censées trouver une voie pacifique au conflit, et sûr de la neutralité aveugle des autorités françaises, le FLN a intensifié l'assassinat et l'enlèvement de civils et de militaires.

Il ne nous paraît donc pas concevable pour toutes ces raisons, dont chacune nous semble suffisante, de voir honorer un pays qui ne respecte pas sa parole, viole les accords internationaux, détient encore, un demi-siècle plus tard, des otages qui n'ont pas été libérés à ce jour, et dont M. Boumedienne voulait monnayer la libération.

Il ne nous paraît pas concevable que les familles de ces personnes « disparues », voient l'hommage indu que vous vous apprêtez à rendre, Monsieur le Président, à ceux qui n'ont eu jusqu'à présent aucun mot de compassion à ce sujet et dont les paroles de leur hymne national, ne sont qu'un cri de haine envers la France.

Aussi, il serait souhaitable, en préalable à des relations apaisées, que le FLN restitue les centaines d'otages français détenus depuis 52 ans maintenant, et nous vous demandons par respect de la mémoire des centaines de disparus, de ne pas inviter le drapeau FLN à défiler sur nos Champs Elysées, et comme nous le supposons, sur nos plages de Provence également.

Tant que la réciprocité ne sera effective, des deux côtés de la Méditerranée, aucune véritable paix des mémoires ne pourra se réaliser.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République Française, l'expression de nos salutations respectueuses et de notre haute considération.

Hervé CUESTA
Président

Copie : l'AFP et tous les Présidents associations concernées.